



Agence Fédérale des Médicaments
et des Produits de Santé

Département
Enregistrement

Circulaire n°491

VOTRE LETTRE DU

VOS RÉF.

NOS RÉF.

DATE

ANNEXE(S)

CONTACT Vanessa Binamé

TÉL. +32 2 524 81 70

FAX

E-MAIL vanessa.biname@health.fgov.be

OBJET **Modifications au sein du département enregistrement**

En vue d'améliorer l'efficacité du département enregistrement, des changements structurels et opérationnels ont été effectués depuis le 1^{er} septembre 2006 :

1. Le département enregistrement et plus précisément les groupes Pharmaco-thérapeutiques 1 (Gastro), 2 (Cardio), 3 (Immuno), 4 (Bacterio) et 5 (Neuro) ont été réorganisés en services gestion et clôture [« Présentation du département enregistrement du 04/12/2006 »](#)
2. Un call center a été créé ([circulaire 474](#))
3. Deux nouvelles approches ont été développées
 - L'[approche « Parking »](#)
 - L'[approche nationale - variations mineures](#)
4. Des [priorités](#) ont été clairement établies en concertation avec le secteur

Toute question concernant l'une ou l'autre de ces modifications peut être adressée à l'attention du Call Center : DGG_CallCenter_DGM@health.fgov.be

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre collaboration et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

André Lhoir
Chef du Département Enregistrement

Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé
Eurostation II
Place Victor Horta 40/40
1060 Bruxelles
www.afmps.be

